VOICE

Le journal de la SPM | mars 2018 | numéro 1

Des droits pour les Tibétaines et Tibétains, en Suisse aussi !

Des organisations tibétaines et la SPM lancent une campagne commune

L'interdépendance économique croissante de la Suisse et de la Chine a des effets négatifs sur le respect des droits fondamentaux des Tibétain-e-s qui vivent ici. Avec la nouvelle campagne qui a été lancée le 9 mars, la SPM et quatre organisations tibétaines de Suisse veulent attirer l'attention sur la situation.

Avec près de 7500 personnes, la communauté tibétaine de Suisse est la plus importante d'Europe. Dès les années 60, le Tibet et la Suisse ont commencé à entretenir des relations privilégiées. Ainsi, la Suisse avait accueilli à bras ouverts les réfugié-e-s tibétain-e-s qui avaient dû s'exiler de leur patrie après l'insurrection de 1959 contre l'occupation chinoise.

Depuis quelques années, le climat politique a toutefois changé. Les relations économiques avec la Chine, qui ont été renforcées avec la signature de l'accord de libre-échange de 2013, ont notamment eu une influence de plus en plus négative sur la protection des droits fondamentaux des Tibétain-e-s ici en Suisse, comme la SPM et ses organisations partenaires le documentent dans un nouveau rapport.

Changement du pays d'origine

En 2014, le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) a décidé d'harmoniser la désignation du pays d'origine sur les permis des Tibétain-e-s. La désignation du pays d'origine utilisée jusqu'alors, « Tibet », a été remplacée par la mention « Chine (République de) ».

SOCIÉTÉ POUR LES PEUPLES MENACÉS

Le SEM avait alors déclaré que cette décision était purement administrative. Il n'en demeure pas moins qu'elle a des répercussions concrètes pour les personnes concernées, comme le montre ce témoignage : *« Je ressens de la tristesse. Nous, les Tibétains, avons fui notre pays parce que nous ne voulions pas être chinois. Aujourd'hui, nous sommes considérés comme des Chinois, sans même que l'on nous ait demandé si nous étions d'accord ou pas. »*

Atteinte à la liberté de circulation

Depuis plusieurs années, il est devenu de plus en plus difficile pour les Tibétain-e-s d'obtenir les documents nécessaires pour voyager. Les Tibétain-e-s ayant un permis B ou C doivent demander un passeport auprès de la représentation diplomatique de la Chine en Suisse. Cette dernière dispose ainsi d'un moyen de pression pour intimider et contrôler la diaspora tibétaine, comme le prouve ce témoignage : *« J'ai peur d'aller à l'ambassade de Chine. Quand j'y vais, ils s'énervent et créent des problèmes à ma famille au Tibet. »*

Les personnes sans passeport qui n'osent pas aller à l'ambassade de Chine ou dont la demande de passeport est rejetée sont restreintes dans leur liberté de circulation et ne peuvent plus quitter la Suisse.

Atteinte à la liberté d'expression

En Suisse, il n'est pas toujours possible d'exprimer son opinion sur le Tibet. Les restrictions de la liberté d'expression lors de la visite du président chinois Xi Jinping en janvier 2017 ont suscité une vive indignation. Alors qu'une manifestation d'amitié envers la Chine avait été autorisée sur la Place fédérale pour accueillir Xi Jinping, les Tibétain-e-s n'avaient quant à eux obtenu l'autorisation de manifester qu'aux heures creuses et dans un endroit suffisamment reculé. De plus, des forces de police disproportionnées avaient été déployées pour mettre fin à une action de protestation pacifique de jeunes Tibétain-e-s. Une participante à cette manifestation témoigne de cette journée : *« Le fait de ne pas avoir le droit d'exprimer son opinion en Suisse a fait naître en moi un sentiment très oppressant, que je n'avais encore jamais éprouvé auparavant. Dans le même temps, je ressentais aussi de la colère et de la déception. Surtout contre les autorités suisses, qui faisaient tout pour créer des conditions chinoises en Suisse. »*

Atteinte à la sphère privée

La Chine contrôle et surveille la communauté tibétaine dans le monde entier. Par exemple, les activistes qui veulent rendre compte de la situation au Tibet devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU font l'objet de mesures d'intimidation. La Chine a le bras long, et la communauté tibétaine exilée en Suisse s'en rend compte elle aussi. Elle se sent de plus en plus surveillée, tant dans les actions qu'elle entreprend que sur Internet : *« Je reçois à coup sûr deux fois par semaine des e-mails de personnes inconnues, souvent avec des noms à consonance tibétaine, avec des pièces jointes (e-mails falsifiés) que je n'ouvre pas. »*

Photo : © Franziska Rothenbühler

La Suisse n'indique plus « Tibet » comme pays d'origine mais « Chine » sur les permis de séjour délivrés aux Tibétain-e-s.

Lancement d'une nouvelle campagne

« Protéger les droits fondamentaux des Tibétains et Tibétaines, en Suisse aussi ! » Tel est le nom de la nouvelle campagne de la SPM et de ses organisations partenaires. Elle attire l'attention sur les dysfonctionnements mentionnés plus haut et aide les personnes concernées à faire entendre leur voix. Le 9 mars, le rapport correspondant a été publié, accompagné du lancement d'une pétition. Des interventions politiques, des entretiens avec les autorités fédérales et une table ronde sont prévus pour ces prochains mois.

Texte : Angela Mattli, responsable de campagne minorités et discrimination et Dominic Blumenthal, stagiare de campagne

La campagne **« Des droits pour les Tibétains et Tibétaines, en Suisse aussi ! »** est soutenue par la SPM et ses organisations partenaires : l'Association des jeunes Tibétains en Europe (VTJE), l'Association d'amitié Suisse-Tibet (GSTF), la Communauté tibétaine pour la Suisse et le Liechtenstein (TGSL) et l'Organisation de femmes tibétaines en Suisse (TFOS).

Par la pétition jointe, nous exhortons le Conseil fédéral à se mobiliser davantage pour les droits humains au Tibet et à accueillir officiellement le dalaï-lama lors de sa prochaine visite en Suisse. Nous exhortons par ailleurs les autorités suisses à :

- garantir la liberté d'expression sur la situation au Tibet,
- trouver des alternatives à la « Chine » pour la désignation du pays d'origine,
- s'engager pour le respect de la liberté de circulation des Tibétain-e-s qui vivent ici,
- assurer la protection contre la surveillance et le respect de la vie privée pour les Tibétain-e-s en Suisse.

Soutenez notre pétition sur Internet ou au moyen de la carte ci-jointe. La date limite d'envoi est le 1er septembre 2018. Pour plus d'informations sur notre campagne sur le Tibet, mais aussi pour découvrir un court-métrage saisissant, rendez-vous sur notre site : *www.gfbv.ch/droits-pour-les-tibetains*

Photo : © VTJE

Editorial

Avec près de 7500 personnes, la communauté tibétaine de Suisse est la plus grande d'Europe. Alors qu'autrefois ils/elles étaient accueilli-e-s à bras ouverts, la situation politique a évolué. Depuis la signature en 2013 d'un accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine, la SPM et des organisations tibétaines en Suisse ont constaté une influence grandissante de la Chine et une augmentation des violations des droits aux libertés d'expression, de circulation, d'avoir sa propre identité et une sphère privée. Nous avons donc entamé une nouvelle campagne : « Des droits pour les Tibétaines et Tibétains en Suisse aussi ! » Lisez notre article en page 1 et signez la pétition ci-jointe, d'avance merci !

Dans la région de Vanni, située dans le nord du Sri Lanka, là où 2009 se sont déroulées les dernières offensives de la guerre civile, les militaires continuent d'occuper de vastes étendues de terrain. Dans son dernier rapport, la SPM montre avec son organisation partenaire NAFSO que cette occupation entraîne pour de nombreux/euses Tamoul-e-s une pauvreté extrême et une perte de leurs sources de revenus traditionnelles. Découvrez en page 4 comment la SPM soutient les protestations contre les occupations et aide la population à se défendre.

Ces jours-ci, la SPM présente de nouvelles découvertes liées à de l'or de provenance douteuse. La SPM réclame que les acteurs suisses garantissent qu'aucun or sale n'entre dans notre pays. Plus d'infos à ce sujet dans le prochain VOICE et sur www.gfbv.ch/fr/campagnes/no-dirty-gold.

Je vous souhaite une lecture captivante !

D. Schärer

Dominique Schärer, responsable communication

PS : Nous vous invitons à notre assemblée générale, le 23 mai à 18h à la SPM, Schermenweg 154, Ostermundigen. Plus d'informations sur www.gfbv.ch/fr/agir/evenements

IMPRESSUM

VOICE 1-2018, mars 2018 **Editrice :** Société pour les peuples menacés, Schermenweg 154, 3072 Ostermundigen, 031 939 00 00, info@gfbv.ch, www.gfbv.ch **Rédaction :** Dominique Schärer **Mise en page :** Tania Brügger Márquez **Collaborateurs/trices pour ce numéro :** Angela Mattli, Delia Brändli, Dominic Blumenthal, Meret Stocker, Yves Bowie **Parution :** semestrielle **Tirage :** 1500 exemplaires **Impression :** gdz AG, Zurich ; imprimé sur Plano Speed («FSC Mix») **Cotisation :** dès 60 francs par an **Abonnement :** au moins CHF 60.–/an **Photo de couverture :** Franziska Rothenbühler

Sri Lanka : nouveau rapport sur l'accaparement de terres dans la région de Vanni

Le dur combat pour avoir le droit de retourner sur sa propre terre

Photo : © Yves Bowie, SPM

Aujourd'hui encore, de nombreuses personnes sont dans l'impossibilité de retourner sur leurs terres ancestrales.

Un nouveau rapport de la SPM sur la région de Vanni au Sri Lanka montre les conséquences pour la population de l'occupation militaire persistante de vastes territoires. La population locale ne veut plus s'accommoder de la situation et a lancé un mouvement de protestation.

« Tout ce que nous voulons, c'est rentrer chez nous », explique John Kennedy, pêcheur. Pendant la guerre civile, il a été chassé de sa terre située sur la petite île d'Iranaitivu au large de la côte nord-ouest du Sri Lanka. Depuis lors, il est exilé sur la terre ferme avec sa famille, car la marine sri-lankaise a occupé toute l'île et l'utilise comme base militaire, au nom de la sécurité nationale. Alors même que le cessez-le-feu a été déclaré il y a neuf ans au Sri Lanka.

L'histoire de John n'est pas un cas particulier : beaucoup de gens ont un destin similaire. Le nouveau rapport **« Le Vanni (Sri Lanka): des terres civiles sous occupation militaire »** de la SPM montre que l'armée continue de garder sous son contrôle, malgré les promesses du gouvernement, de nombreuses terres dans la région de Vanni, et qu'elle les exploite entre autres à des fins économiques. Avec de graves conséquences : aujourd'hui encore, de nombreuses personnes sont dans l'impossibilité de retourner sur leurs terres ancestrales et ont de ce fait perdu leur moyen de subsistance traditionnel.

« La réconciliation et la justice ne viendront que lorsque nous aurons récupéré notre terre », affirme John Kennedy. C'est pourquoi les autochtones de l'île d'Iranaitivu ont lancé en 2017 un mouvement de protestation qui se poursuit jusqu'aujourd'hui. L'année passée, d'autres communautés villageoises ont elles aussi attiré l'attention sur l'illégalité de ces expropriations en protestant sans relâche. Alors que certaines d'entre elles ont obtenu gain de cause et ont regagné une partie de leurs terres, beaucoup d'autres attendent toujours la libération de leurs terres, malgré les nombreuses promesses du gouvernement. La SPM et son organisation partenaire locale, le « National Fisheries Solidarity Movement » (NAFSO) se sont rendus dans huit communautés villageoises pour documenter leur situation difficile dans ce nouveau rapport.

La terre, c'est la vie

Pour beaucoup de gens du nord et de l'est du Sri Lanka, l'accès à un lopin de terre agricole et à la mer est une condition essentielle pour pouvoir prendre sa vie en main et être à l'abri de la faim. Pour les communautés visitées aussi, l'agriculture et la pêche sont des sources de revenu durables qui assurent la sécurité financière. Ainsi, le pêcheur John Kennedy avait un revenu supplémentaire pour sa famille grâce à son lopin de terre au bord de la mer où il faisait de l'élevage et cultivait des noix de coco. Comme il ne possède pas son propre bateau, le revenu qu'il dégage aujourd'hui par la pêche suffit à peine pour satisfaire aux besoins fondamentaux de sa famille. Les bateaux ont en outre besoin de plus de carburant qu'auparavant pour atteindre les eaux poissonneuses. Les personnes déplacées ont presque toutes un destin similaire.

Pour joindre les deux bouts, elles sont nombreuses à avoir un deuxième travail de journalier non qualifié et dépendent du soutien de leurs proches.

De plus, la perte d'un terrain exploité depuis des générations ne compromet pas seulement la sécurité alimentaire, mais prive aussi les gens de leurs racines culturelles et de leur réseau social. Au nord et à l'est du Sri Lanka, un terrain renforce l'appartenance à de nombreux égards, car

il relie les gens non seulement à leur communauté, mais aussi à leurs ancêtres. Pour John Kennedy, la perte de son terrain d'Iranaitivu équivaut à celle de tout un pan de son histoire familiale. Au-delà des conséquences économiques, le déplacement a donc pour lui de graves conséquences sociales et émotionnelles.

En proie à un avenir incertain

De nouveaux obstacles difficiles à surmonter attendent aussi les communautés qui ont réussi à récupérer leur terre ancestrale l'année passée grâce à leurs protestations : en de nombreux endroits, il n'est pas possible de s'installer sur les terres ayant été libérées. Les maisons sont détruites, les champs en friche sont difficiles d'accès et les fontaines d'eau potable vitale ont été endommagées ou sont asséchées. Les villageois-es doivent entièrement reconstruire leur vie, sans pouvoir compter sur le soutien réel du gouvernement.

Texte : Meret Stocker, stagiaire, et Yves Bowie, responsable de campagne pour le Sri Lanka

LE SAVOIR POUR LUTTER CONTRE L'ACCAPAREMENT DES TERRES

La SPM et son organisation partenaire NAFSO demandent au gouvernement sri-lankais de démilitariser le nord et l'est du Sri Lanka et de permettre la réinstallation des populations déplacées. La SPM est convaincue qu'il faut soutenir la population locale dans ses protestations pour que la situation s'améliore. Dans ce contexte, la SPM a organisé en février 2018 plusieurs ateliers sur l'accaparement de terres dans la région de Vanni, en collaboration avec le NAFSO. Les populations déplacées ont reçu des explications sur leur droit au retour et les possibilités de se défendre contre l'occupation militaire de leurs terres ont été abordées. Le retour sur sa propre terre après des années de déplacement constitue la première étape pour retrouver une situation normale et paisible.

Pour plus d'informations sur le nouveau rapport et la campagne :
www.gfbv.ch/fr/campagnes/tourisme-et-militarisation

NEWS

En la mémoire des victimes du génocide rom

« Je suis choquée de constater que peu de gens sont au courant du génocide. Il faut intégrer ce sujet aux programmes scolaires », a affirmé Cristina Kruck, présidente de la Rroma Foundation, le 27 janvier 2018 lors de son discours prononcé devant environ 50 personnes à Zurich. A l'occasion de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, la SPM et les organisations de Roms avaient convié à la projection du film : « Warum die Wunde offen bleibt ». Ce film réalisé par l'artiste autrichienne Marika Schmiedt traite du génocide rom tombé dans l'oubli. Après la séance, des expert-e-s et des représentant-e-s roms ont mené une discussion sur l'impact que peut avoir l'absence de reconnaissance du génocide sur le quotidien des Sintés et des Roms de Suisse.

Le Conseil fédéral inclut les Roms dans la commémoration

On oublie souvent qu'au moins 500 000 Roms et Sintés ont été systématiquement assassinés pendant la Seconde Guerre Mondiale. Entre 1471 et 1972, il était interdit aux Roms d'entrer en Suisse (« Interdiction d'entrée pour les Tsiganes »). Cette interdiction a aussi été appliquée durant la période nazie. Les Roms persécuté-e-s n'ont pas été admis-es en Suisse et bon nombre des personnes refoulées sont mortes dans des camps de concentration.

A l'occasion de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, la SPM, Rroma Foundation, l'association Verband Sinti und Roma Schweiz, le Roma Jam Session Art Kollektiv, l'association Roma Visionen konkret et l'association Romano Dialog ont demandé au Conseil fédéral d'honorer la mémoire de toutes les victimes. Et notre démarche a porté ses fruits : lors de la Journée de commémmoration, le Conseiller fédéral Alain Berset a inclus les Roms dans son message.

Texte : Dominique Schärer, responsable communication

Sri Lanka : Accaparement de terres dans la région de Vanni

La carte montre la situation de huit communautés que la SPM et son organisation partenaire NAFSO ont visitées dans la région de Vanni.

IRANAITIVU

Terres occupées : 500 acres (200 hectares)
Familles déplacées : 336
Unité militaire responsable : Commandement Naval du Nord et du Centre (North Central Naval Command) (SLN)
Manifestations permanentes : depuis le 2 mai 2017 (en cours)
Promesses : promesse orale le 31 août 2017 du vice-ministre de la Défense de libérer la terre (aucune date de libération communiqué)
Terres libérées : aucunes

PALLIMUNAI

Terres occupées : 2.2 acres (0.88 hectares)
Familles déplacées : 25
Unité militaire responsable : Commandement Naval du Nord et du Centre (North Central Naval Command) (SLN)
Affaires judiciaires : 19 villageois ont déposé plainte contre la marine (plaintes en cours)

MULLIKULAM

Terres occupées : 1250 acres (500 hectares)
Familles déplacées : environ 500
Unité militaire responsable : Commandement Naval du Nord-Ouest (North Western Naval Command) (SLN)
Manifestations permanentes : 23 mars 2017–29 avril 2017
Promesses : 1. Promesse orale le 29 avril 2017 du commandant de la Marine de libérer 100 acres immédiatement. 2. Promesse orale de la marine le 29 décembre 2017 de libérer les terres.
Terres libérées : 600 acres (249 hectares terres cultivées) en 2013

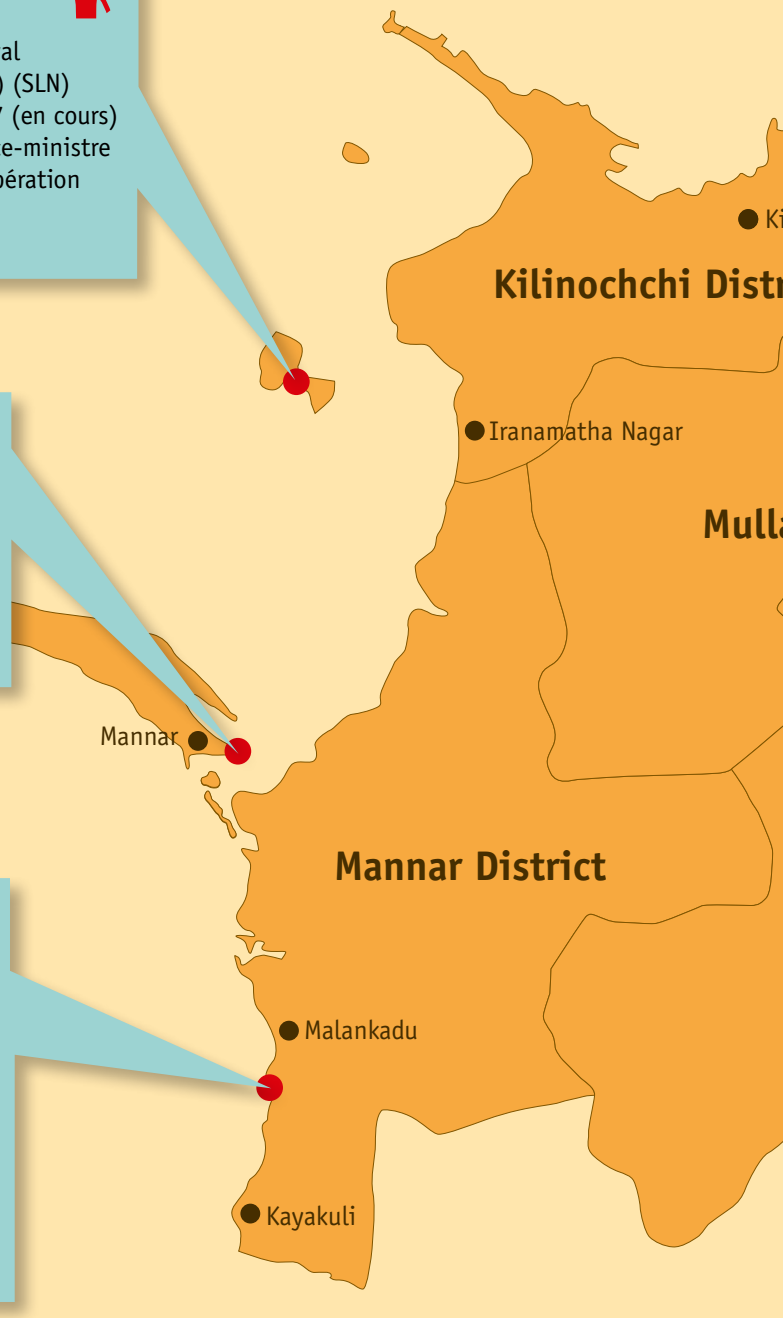

Région de Vanni Manifestations permanentes **SLAF :** Sri Lanka Air Force **SLA :** Sri Lanka Army **SLN :** Sri Lanka Navy

PUTHUKKUDIYIRUPPU

Terres occupées : 19 acres (7.6 hectares)
Familles déplacées : 49
Unité militaire responsable : Quartier Général des Forces de Sécurité (Security Forces Headquarters) – Mullaitivu (SLA)
Manifestations permanentes : 2 février 2017 – 4 mars 2017
Promesses : 1. Promesse orale le 4 mars de libérer les terres occupées étape par étape. 2. Annonce par l'armée de libérer les acres restantes le 23 décembre 2017.
Terres libérées : 7.5 acres (3 hectares)

IRANAPALAI

Terres occupées : 25 acres (10 hectares)
Familles déplacées : inconnu (la terre appartient à une personne vivant en Australie)
Unité militaire responsable : Quartier Général des Forces de Sécurité (Security Forces Headquarters) – Mullaitivu) (SLA)

MULLIVAIKKAL

Terres occupées : 1230 acres (492 hectares)
Familles déplacées : 120
Unité militaire responsable : Commandement Naval de l'est (Eastern Naval Command) (SLN)

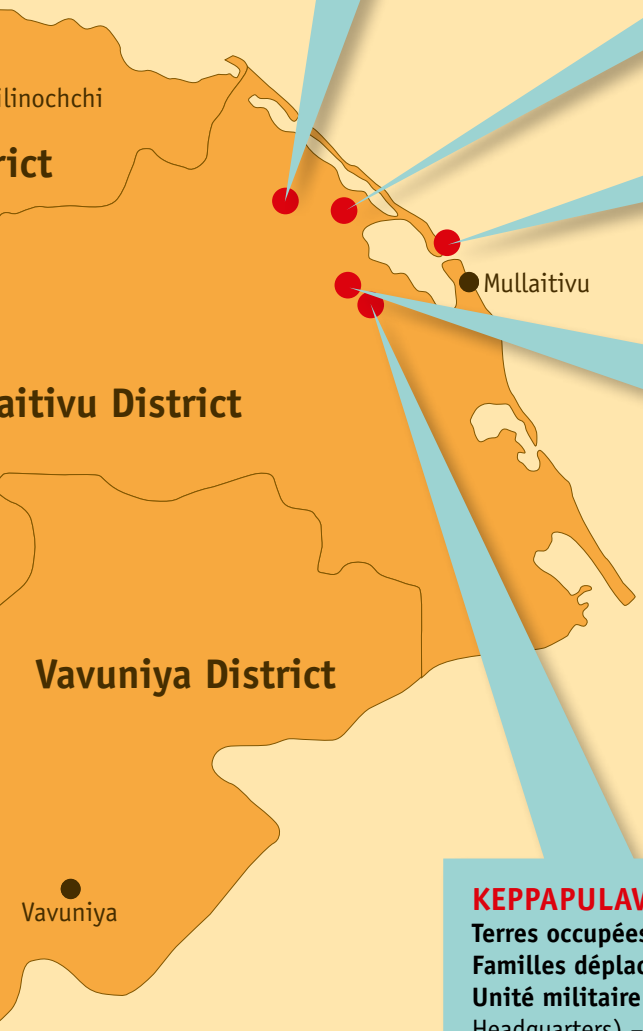

PILAKUDIYIRIPPU

Terres occupées : 56 acres (22.4 hectares)
Familles déplacées : 70
Unité militaire responsable : Commandement du Nord (Northern Zonal Command) (SLAF)
Manifestations permanentes : 31 janvier 2017 – 1er mars 2017
Promesses : promesse orale le 14 février 2017 du Ministre de la prison, des réformes, de réhabilitation, de la réinstallation et des affaires religieuses hindoues (Minister of Prison, Reforms, Rehabilitation, Resettlement and Hindu Religious Affairs), de libérer les terres prochainement.
Terres libérées : 42 acres (16.8 hectares) le 1er mars 2017
Familles réinstallées: 41

KEPPAPULAVU (villages Seenimottai, Pilakudiyirippu, Keppapulavu, Suriyapuram)

Terres occupées : 482 acres (192.8 hectares)
Familles déplacées : environ 400
Unité militaire responsable : Quartier Général des Forces de Sécurité (Security Forces Headquarters) – Mullaitivu (SLA), Commandement Naval de l'est (Eastern Naval Command) (SLN), Commandement du Nord (Northern Zonal Command) (SLAF)
Manifestations permanentes : depuis le 25 janvier 2017 (en cours)
Promesses : 1ère promesse orale le 14 février 2017 du Ministre de Prison, Réformes, Réhabilitation, Réinstallation et Affaires Religieuses Hindu (Minister of Prison, Reforms, Rehabilitation, Resettlement and Hindu Religious Affairs), de libérer les terres prochainement. 2. Promesse orale en avril 2017 du même Ministre de libérer 279 acres (111.6 hectares) le 15 mai 2017
Terres libérées : 1. 42 acres (16.8 hectares) le 1er mars 2017 (41 familles) à Pilakudiyirippu. 2. 133.34 acres (53.33 hectares) le 29 décembre 2017 (111.5 acres (44.6 hectares) à Keppapulavu (68 familles) et 21.84 acres (8.73 hectares) à Seeniyamottai (17 familles))

Interview avec Palmo Brunner

« La situation des Tibétains en Suisse s'est passablement détériorée »

Photo : © Delia Brändli, SPM

Palmo Brunner (30 ans) est spécialiste en sciences politiques, d'origine tibétaine, et s'engage depuis 2007 pour la communauté tibétaine en Suisse.

Tandis que l'occupation du Tibet par la Chine se poursuit, les Tibétain-e-s résidant en Suisse doivent également lutter pour leurs droits fondamentaux. Palmo Brunner, présidente de l'association Jeunesse tibétaine en Europe (VTJE), s'investit pour renforcer la conscience politique de cette jeunesse et critique la relation de la Suisse avec la Chine, notamment en matière de droits humains.

Tu œuvres depuis plus de dix ans pour les Tibétain-e-s et tu es à la tête de l'association VTJE depuis trois ans. Quels sont les principaux problèmes des Tibétain-e-s en Suisse ?

Pour la communauté tibétaine, de même que pour d'autres diasporas, un défi majeur consiste à maintenir la culture d'origine. Cette volonté est très forte chez les Tibétain-e-s, vu que leur culture et leur langue sont menacées. Toutefois, notre communauté est très hétérogène et les difficultés varient selon les personnes. Environ 7500 Tibétain-e-s vivent en Suisse, pour certain-e-s depuis trois générations. Le durcissement de la politique en matière d'asile touche surtout les plus jeunes générations. Les plus anciennes étaient encore accueillies à bras ouverts : dans les années 60, nous étions considéré-e-s comme des réfugié-e-s modèles, mais les temps ont changé. La pression exercée par la Chine est aussi un réel problème.

Toi qui as des origines tibétaines, as-tu déjà été confrontée à de tels problèmes ?

Vu que je suis née et que j'ai grandi en Suisse et que je parle suisse-allemand, ma situation est plus simple et cela me préserve de certaines difficultés. Je me souviens cependant d'un incident, quand j'ai voulu emporter un drapeau tibétain lors d'un match de foot amical à Bâle, entre la Suisse et la Chine. Le match était aussi diffusé en Chine et à l'entrée, l'équipe de sécurité nous a pris tout ce qui était lié au Tibet : le drapeau mais aussi mon sac à main, sur lequel figurait un petit drapeau tibétain. Cet événement a été décisif pour moi. Enfant déjà, je m'intéressais à l'injustice de l'occupation du Tibet mais je n'avais jamais ressenti ce que cela pouvait faire de se voir priver de son identité. Cette expérience m'a poussée à agir.

Quels changements as-tu observé en Suisse, depuis le début de ton engagement ?

Lorsque j'ai pris la présidence de la VTJE, en 2014, la Suisse signait l'accord de libre-échange avec la Chine. Nous avons été très déçu-e-s que les droits humains n'y figurent pas. Depuis, l'influence de la Chine en Suisse ne cesse de croître. Je l'ai remarqué dans le cadre des actions de la VTJE. Nous avons notamment voulu évoquer l'oppression du Tibet lors de la fête de la lune, une fête traditionnelle chinoise. C'était une manifestation pacifique, nous brandissions simplement des panneaux pendant le discours de l'ambassadrice de Chine. Pourtant, nous avons été immédiatement interrompu-e-s par l'équipe de sécurité chinoise et présenté-e-s comme des agresseurs/euses, ce qui nous a montré la mesure du pouvoir chinois.

Quelle responsabilité la Suisse a-t-elle à l'égard de la communauté tibétaine, dans ses relations bilatérales avec la Chine ?

La Suisse devrait davantage faire valoir ses valeurs démocratiques et faire preuve de plus d'aplomb vis-à-vis de la Chine. Celle-ci est devenue un acteur clé et se montre toujours plus sûre d'elle sur la scène internationale. Les chefs d'Etat osant recevoir le dalaï-lama ou aborder la question tibétaine ou celle des droits humains se font de plus en plus rares. Sur ces points, la Suisse pourrait rester fidèle à ses idéaux politiques au lieu de les sacrifier au nom d'intérêts commerciaux à court terme avec la Chine.

Interview : Delia Brändli, stagiaire communication